



## Renseignements complémentaires <sup>1</sup>

<sup>1</sup> LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE SECTION NOUS SERVIRONT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SÉJOUR DE VOTRE ENFANT.

### HABITUDES PARTICULIÈRES AU NIVEAU DE :

ALIMENTATION : \_\_\_\_\_ SOMMEIL : \_\_\_\_\_

VIE DE GROUPE : \_\_\_\_\_ Autres particularités : \_\_\_\_\_

Veuillez inscrire tout détail de comportement de l'enfant qu'il serait utile de connaître afin d'améliorer le vécu de son séjour au camp.

---

---

## Autorisation d'utilisation de photos à fins de matériel publicitaire

IL EST POSSIBLE QUE LA COLONIE DES GRÈVES DE CONTRECOEUR, L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC OU SES MANDATAIRES PRENNENT DES PHOTOS ET (OU) DES FILMS SUR LES ACTIVITÉS DES ENFANTS PENDANT LA DURÉE DE SON SÉJOUR. SI UN TEL CAS SE PRODUIT, JE LES AUTORISE À SE SERVIR DE CE MATÉRIEL EN TOUT OU EN PARTIE À DES FINS PUBLICITAIRES (BROCHURES, REVUES, JOURNAUX, TÉLÉVISION, ETC.) TOUT LE MATÉRIEL UTILISÉ DEMEURERA LA PROPRIÉTÉ DE LA COLONIE DES GRÈVES DE CONTRECOEUR OU DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC.

- J'ACCEPTÉ QUE MON ENFANT SOIT PRIS EN PHOTO LORS DES ACTIVITÉS À LA COLONIE DES GRÈVES.  
 JE REFUSE QUE MON ENFANT SOIT PRIS EN PHOTO LORS DES ACTIVITÉS À LA COLONIE DES GRÈVES.

\_\_\_\_\_  
NOM DU PARENT OU TUTEUR

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR

\_\_\_\_\_  
DATE DE LA SIGNATURE

Après avoir complété les deux fiches d'inscription ci-incluses, en conserver une et retourner l'autre avec un *chèque* correspondant à 20 % des frais de séjour. Un deuxième versement de 30 % des frais de séjour est dû 30 jours avant le début du séjour auquel est inscrit l'enfant et le paiement final 15 jours avant. *Tout versement doit être acquitté par chèque ou par mandat de poste, au nom de "Colonie des Grèves de Contrecoeur"* et expédié à l'adresse suivante :

**Bureau des inscriptions, Colonie des Grèves de Contrecoeur, 10 350, route Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, JOL 1C0**

En cas d'accident, je consens à ce que l'enfant dont j'ai la charge reçoive les soins nécessaires et même qu'il soit conduit à l'hôpital. J'accepte également le fait que le camp n'assume aucune responsabilité pour tout objet perdu, brisé ou volé. Le premier versement de 20 % des frais de séjour n'est pas remboursable. En cas de départ de l'enfant pendant le séjour, les frais de pension seront remboursés au prorata des jours non utilisés, moins une pénalité de 10%. Suite à des raisons jugées sérieuses par la direction du camp, un enfant peut être retourné chez lui sans remboursement.

**Signature des parents :**

\_\_\_\_\_

L'enfant est inscrit automatiquement dès que nous sont parvenus la fiche d'inscription et encaissé le chèque.

**Ne pas oublier de remplir la fiche médicale.**

### Pour nos statistiques :

Où avez-vous entendu parler du camp? \_\_\_\_\_

Vos ou un membre de votre famille a-t-il déjà fréquenté notre camp ? \_\_\_\_\_ Si oui, depuis combien d'années \_\_\_\_\_

Quel est votre revenu brut familial annuel ?

Moins de 22 999\$ \_\_\_\_\_ 23 000 à 27 999\$ \_\_\_\_\_ 28 000\$ à 33 999\$ \_\_\_\_\_ 34 000\$ à 40 999\$ \_\_\_\_\_ 41 000\$ à 46 999\$ \_\_\_\_\_

47 000\$ à 52 999\$ \_\_\_\_\_ 53 000\$ à 58 999\$ \_\_\_\_\_ 59 000\$ à 79 999\$ \_\_\_\_\_ 80 000\$ à 99 999\$ \_\_\_\_\_ 100 000\$ et plus \_\_\_\_\_